

École Impériale des Beaux Arts, à Rome

Réponse du Directeur de l'École de Rome
aux observations de S. E. le Ministre de l'Intérieur
Compte de l'Empire sur la Comptabilité du Directeur
Depuis le 1^{er} Octobre 1807 jusqu'à la fin de 1808.

1206 -
1694
782
1366
782
1823
des médailles
des médailles

76.^c
94
82
0.6-
1808
1803
1802
1801
17
indiquer
ce,
ter
l'ann
de
des

11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

1808
1803
1802
1801
17
indiquer
ce,
ter
l'ann
de
des

1808
1803
1802
1801
17
indiquer
ce,
ter
l'ann
de
des

1^{er} Compte De Trimestre D'1807.

Ce Compte est le premier que j'ay rendu il date du commencement de ma Gestion (1^{er} fev 1807.) Le Compte qui restait en avance d'un petit Redigat jusqu'à l'Époque où une Lettre de J. C. en date du 15. mars m'en chargeant de Rembourser a M. Paris ce Redigat non de 16.. 37 mais de 16.. 37. c'est l'article 30. de mon dernier Compte rendu 1^{er} Trimestre de cette année

Notat sur même Lettre de M. Paris. me chargeait aussi de payer a M^{me} Junie 183.. 30. Sur les quels j'ai payé par Lettres Écrites au Comptable ces deux sommes Ensemble 197.. 69. Formant un Excédent de Dépense étrangère aux Dépenses Courantes de l'École j'en ai pu d'abord donner a M^{me} Junie qu'un acompte de 100. Restant j'en fais en sorte de la solder sur la fin de la Pénurie du mois prochain

2^{me} Compte 1^{er} Trimestre de 1808.

Article 1^{er} C'est ici une Erreur de Calcul... ou Naïveté ont été commises sur le Recours, il y a de trop la même Erreur substituée sur le Compte précédent, approuvé par J. C. 01.. 80. 80.

Article 2 En vérifiant attentivement les feuilles émargées du même trimestre On y trouve une erreur au préjudice du Comptable. le Compte porte 174. 0. Et le Total général de ces feuilles émargées tant des Quas attachés ala maison que des Personnes de dehors est bien de 203.. 01. On remarquera que chaque feuille, il y a deux Totaux réunis, ce qui a été omis.

Octobre produit	70.. 67	} 203.. 01.
Novembre prod ^t	62.. 67 67.. 17	
Décembre prod ^t	71.. 17	

Il y a donc en moins 29.. 01.

Mais l'Observation se contre rapport au 1^{er} Trimestre de 1808. Et il y a encore ici Erreur au préjudice du Comptable & par la même cause. En additionnant les Totaux de chaque feuille émargée on trouve que Janvier produit

Janvier produit	72.. 17	} 199.. 01.
février prod ^t	63.. 67	
Mars prod ^t	63.. 17	

Il y a en moins 18.. 34.

Article 3 On trouvera dans chaque Compte à l'Article de la Table un Pensionnaire de plus que l'article Traitement, parce que et du Logement Mais sans Pension plénière. Cela existoit avant ma Gestion les Comptes qui me sont antérieurs doivent en faire foi et j'ai une Lettre de J. C. du 18. X. 1807 où il est question d'un demandeur de M. Dury qui n'a pas pu lui être accordé. Ce détail acquiesce la fin de mon dernier Trimestre Il n'y a donc pas lieu a Certification sur cet article

Article 4. Meme observation

Article 5. Erreur reconnue ^{2^e Compte J. Criminetto de 1808.} B y a en moins

07. 82

Article 6. Le Total n'est effectivement que de 1188. ou Moins le nombre des Intentionnaires étant de 22. pour la Table, d'après l'observation ^{ant} sur l'article 3 & 4. L'Erreur ne porte point sur ce nombre mais sur le premier calcul.
Erreur reconnue il y a Detrop

18. . . .

Article 7. J'ai trouvé le Traitement du Directeur établi en Piastres, il l'a été sur le calcul de 440 Piastres p. un Louis ou 24^e qui est le taux reçu dans le Commerce et l'Echange des deux monnoies, (On n'a point insisté à Rome, regardant au petit Excédent du Franc sur la Livre Turquoise) 6000. Equivalant à 240. Louis, Équivalant 11000. Piastres ou 1100. Piastres qui divisés par 12, donnent pour un mois 91. 66. 2/3. Pour simplifier on aura porté 91. 70. C'est l'Erreur de mon Compte vient de ce que j'aurais pris 7. Piastres pour 7. Bolognes Ce qui devait produire 273. M. Et a donné par une seconde erreur de calcul 273. 01. Mais le Douzième de 1100. Piastres c'est à dire 91. 66. 2/3 multipliés par 3, produit exactement 275. 6. p. un trimestre.

Lorsque le Traitement du Directeur a été porté de 10000. francs j'aurais opéré sur la somme factive de 91. 07. par mois. En ajoutant à cette somme sur deux tiers ce qui est le rapport de 6. à 10. Cela a produit 151. 78. pour un mois et p. un trimestre 455. 34.

En opérant de même sur la somme rectifiée de 91. 66. 2/3 On trouve 152. 77. 1/3 p. un mois & 458. 32. p. un trimestre

Sur le liv. de	458. 32. portés au 3. 1/2	
Il y a donc en moins sur cet article.	2. 98	} 8-94
Même Erreur sur le 4 ^e Compte	2. 94.	
id. sur le 5 ^e	2. 98	

Sur la somme Rappelée de 10000. dans le 4^e Compte, il y a pour cette somme de 10000. 182. 16. au lieu de 183. 33. quelle produit a été 183. 33. C'est en moins

Nota. J. D. and Demandant pour l'avisier un seul Compte annuel au lieu de Comptes par Trimestres je lui propose de répondre dans le Compte de 1809 que j'aurais à lui rendre, celui de l'année j'irai le mardi que j'ai adressé un Demis liv. de 200 regardé comme non arivé

Article 8. Les Personnes du dehors attachés aux services de l'École, ne se présentent par régulièrement à la fin de chaque mois pour toucher leur Traitement. Quand l'Embarquement est en blanc, l'argent est mis en réserve. Et lorsque le double des États de mois s'écoule sans avoir été approuvé à l'appuy des Comptes je ne puis faire en sorte que ceux restés entre mes mains. Sur les voyages en Echange de L. E. la dernière signature valent pour les autres plus au moins ou elle manque ou ignore la somme il habite à la Compagnie. D'ailleurs il n'y aura plus de ce lacune, tout sera rempli à la fin de l'année.

Article 9. Ces pièces se font retrouver doubles dans la liasse qui se rapporte à ce Comptes. jules adressé ci. j. a. p.

Article 10. C'est une simple erreur, l'omission d'un chiffre. On trouve à la fin de chaque Mémoire le Règlement de l'Architecte Altaviani. C'est tout fait à retrahir dans mon 4. Comptes, 3. trimestre de 1809. Gy en moins 100. 00

Article 11. J'ai lieu de présumer que ce dernier article relatif à une somme de 52,000 \$ Demandée le 18. J'ai depuis ne me concerne qu'indirectement puis que j'ignore le nature & l'origine des paiements Demandés pour le service de l'Ecole. ma Comptabilité se forme d'un côté par les sommes que j'ai reçues à Rome du Parquiere Cordoua & de l'autre par les articles de dépenses que j'ai justifié. Et le mode dont les fonds sont Demandés me semble absolument étranger à ma responsabilité. j'ai donc lieu de penser que cette seule observation fait une Décharge entière sur ce point.

Resumé

Si les vérifications sont trouvées exactes il en résulte des Erreurs balancées, qu'elles sont au préjudice du Comptable de 143. f. 70. p.

Articles de trop	3...60	Article 2. En moins	29...01
Art. 6.	18...00	ibid.	18...34
	21...60	Article 5.	4...82
			8...01

Pièces renvoyer par le Ministre, jointes à la Lettre du 24. mai pour la vérification des Erreurs relevées dans la dite Lettre.

1. le Comptes du 1. Trimestre de 1808
2. le Comptes du 2. Trimestre de 1808
3. les 3. feuilles emargées de l'union. 2. Trimestre de 1808.
4. les 3. feuilles emargées des gens de la maison 1. Trim. 1808.
5. les 3. feuilles emargées — id — 3. Trim. 1808.
6. — 2. Mémoires du sieur Perrin appartenant au Comptes du 2. Trimest. de 1808. et montent ensemble à 189.
7. — 4. Mémoires de l'Ordonnateur Portier appartenant au Comptes du 1. Trimestre de 1808. et montent à 26. 76.

Le Comptes du dernier Trimestre de 1807. approuvé par le Ministre

En renvoyant au Ministre après leur examen, et peut joindre les quittances N. 16. 17. 18. 19. appartenant au Comptes de 1808. qui se font trouver en double dans la liasse de ce Comptes.

Pieces renvoyer par le Ministre, jointes à la Lettre du 24. mai pour la vérification des Revenus relatés dans la dite Lettre -

1. le Compte du 1^{er} Trimestre de 1808
2. le Compte du 3^e Trimestre de 1808
3. les 3. Feuilles emarguées de Pension. 2^{es} Trimestre de 1808.
4. les 3. Feuilles emarguées des Gend de la maison 1^{er} Trim. 1808.
5. les 3. Feuilles emarguées — — — — — 3. Trim. 1808.
6. — — — — — 4. Memoires du ^{travail} ~~travail~~ ^{travail} ferrin appartenant au Compte du 3^e Trimest. de 1808. et montant Ensemble a 189.
7. — — — — — 4. Memoires de Domeston Portier appartenant au Compte du 1^{er} Trimestre de 1808. et montant a 26. 76.

le Compte du Dernier Trimestre de 1807. approuvé par le Ministre

En renvoyant ^{les pieces} au Ministre après leur examen, il faut joindre les quittances N. 16. 17. 18. 19. appartenant au Compte de 1808. qui se font trouver en Double dans la liasse de ce Compte.

Article 9. Ces pièces se sont retrouvées doubles dans la Liasse qui arapport à ce Comptes. jules adresse ci j. a. p. Ca.

Article 10. C'est une simple Breve, l'omission d'un chiffre. On trouve à la fin de chaque Memoire le Règlement de l'Architecte Altaviani. C'est tout l'art. à restituer dans mon 4^o Comptes, 3^o trimestre de 1809. En monnaie 100.00

Article 11. J'ai lieu de présumer que ce dernier article relatif à une somme de 52,000^{fr} ordonnée le 18. J'ai depuis ne me souvenant qu'indirectement puis que j'ignore le nature & l'origine des paiements ordonnés pour le service de l'École. ma Comptabilité se forme d'un côté par les sommes que j'ai reçues à Rome du Banquier Cordoua & d'autre par les articles de dépenses que j'ai justifié. Et le mode dont les fonds sont ordonnés me semble absolument étranger à ma responsabilité. j'ai dans lieu & de penser que cette seule observation fait mon décharge entière sur ce point.

Résumé

Si les vérifications ^{ci dessus} sont trouvées exactes il en résulte que les Breves Balancés, qu'elles sont au préjudice du Comptable de 143. P. 70. P.

Articles 1 ^{er} de trop	3...60.	Article 2. En moins	29.01.
Art. 6.	1.8...00	ibid.	18.34.
	<u>21...60.</u>	Article 5.	7.82
		Art. 7.	8.94
		ibid.	1.19.
		Art. 10.	100...00
			<u>163.30</u>
			21.60.
			<u>143.70.</u>

a Rome le Juillet 1809.